



Avis au conseil de la Ville de Longueuil

**Panel délibératif du personnel de la Ville
de Longueuil et Réseau de transport de
l'agglomération de Longueuil**

Nous sommes un groupe de 12 employées et employés de la Ville de Longueuil et du Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil (RTL), représentant des expertises en aménagement, sécurité publique, génie civil, développement social, travaux publics, environnement et transport en commun sélectionnés afin de former un panel délibératif sur la mobilité durable et sécuritaire à Longueuil.

Notre mandat consistait à formuler un avis, destiné au conseil de la Ville de Longueuil, en fournissant une réponse à la question suivante : Comment la Ville peut-elle préparer la population à la transition vers la mobilité durable?

Pour nous préparer à répondre à cette question, l'Office de participation publique de Longueuil nous a transmis un document d'information préparé par la Ville. En plus, l'Office a organisé, pour nous, deux séances d'information réunissant des conférencier(e)s : incluant une scientifique, des représentant(e)s d'organismes, des professionnel(le)s de la Ville et une représentante de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Nous avons également participé à une visite sur le terrain, où des professionnel(le)s de la Ville nous ont présenté des projets de réaménagement récents, ou des sites qui méritent d'être réaménagés, pour sécuriser les transports et favoriser les modes de transport durables.

L'Office nous a ensuite réunis les 3 et 4 décembre 2025 pour délibérer et produire le présent avis.

Préambule

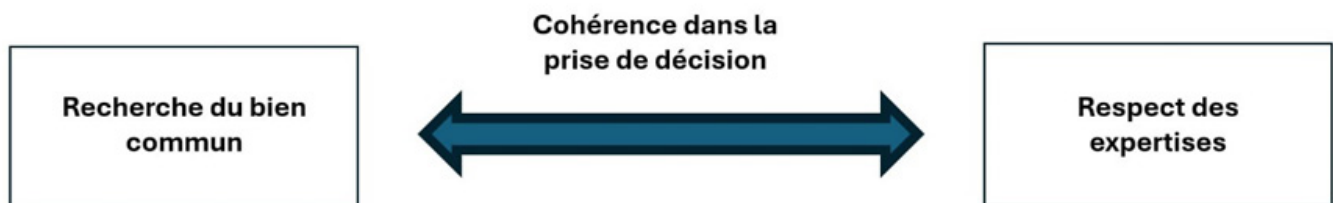
Nous soulignons d'emblée notre appréciation d'avoir été invités à participer à cette démarche sur la mobilité durable et à apporter notre contribution pour répondre à la question posée. Cette invitation est, pour nous, une reconnaissance de notre expertise et de notre apport.

Nous sommes conscients qu'il s'agit là d'un travail considérable qui s'échelonnera sur plusieurs années. Ce travail demandera l'apport de tous – élues et élus, employées et employés, population, organisations diverses. Il exigera d'innover et de s'adapter à de nouvelles réalités, en ayant pour finalité d'améliorer la qualité de vie de la population de Longueuil et de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre.

Valeurs

Pour assurer la cohérence et l'imputabilité dans l'ensemble des décisions et des actions en matière de transition vers la mobilité durable, nous considérons que la Ville de Longueuil doit s'appuyer sur deux grandes valeurs :

- **La recherche du bien commun**, qui englobe la sécurité pour toutes et tous, l'inclusion, l'équité et le respect de l'environnement et des générations futures;
- **Le respect des expertises**, essentiel pour assurer un partage clair des rôles, des décisions rigoureuses, responsables et fondées sur les meilleures connaissances et pratiques disponibles.



Préparer la population à la transition vers la mobilité durable

De façon plus spécifique, et en nous appuyant sur les valeurs énoncées précédemment, nous avons retenu quatre grandes catégories de moyens afin d'amorcer les efforts associés à la transition :

1

Éduquer la population sur la mobilité durable

- Communiquer les objectifs de la Ville en se basant sur la science et les meilleures pratiques, en collaboration avec des experts du milieu;
- Vulgariser les informations techniques de façon à les rendre accessibles;
- Élaborer des stratégies pour joindre tous les segments de la population (p. ex. messages des élus et éélus, réseaux sociaux, carte interactive, capsules éducatives, panneaux explicatifs, codes QR, trousse d'information « la mobilité durable pour tous », tournées des écoles, etc.).

2

Favoriser l'adhésion de la population envers les nouveaux aménagements

- Impliquer la population afin de préciser les besoins et préoccupations à considérer dans la conception fonctionnelle et technique des nouveaux aménagements (p. ex. sondage, porte à porte, plateformes, ateliers citoyens, etc.);
- Adapter les aménagements aux besoins, préoccupations et réalités des différents secteurs (desserte en transport collectif, présence d'écoles et d'hôpitaux, gestion des eaux, entretien du domaine public, collecte des matières résiduelles, îlots de chaleur, etc.);
- Diffuser l'information expliquant les interventions d'aménagement retenues et faire valoir les gains pour les citoyens.



Contribuer à l'augmentation la part modale du transport collectif et des modes actifs

3

- Effectuer une planification intégrée du territoire entre la Ville, le RTL et les autres partenaires;
- Prôner la redensification en créant des milieux de vie complets à échelle humaine, incluant des services de proximité, pour stimuler les déplacements en modes actifs et le transport collectif;
- Aménager des pôles intermodaux facilitant l'arrimage entre les différents modes de déplacement;
- Négocier avec les promoteurs de nouveaux développements immobiliers pour qu'ils offrent des incitatifs et des aménagements visant l'utilisation du transport collectif et des modes actifs;
- Faire la promotion des outils disponibles en matière de transport collectif et actif, et former la population quant à leur utilisation (p. ex. cartes interactives, chrono, etc.).

Améliorer la qualité des milieux de vie, par des aménagements :

4

- Confortables, conviviaux, attrayants, sécuritaires, faciles d'entretien, favorables aux transports actifs;
- Résilients aux changements climatiques (p. ex. bonification de la canopée, aménagement d'espaces verts et de saillies de trottoirs, gestion des eaux, etc.);
- Planifiés, priorisés et entretenus selon les données disponibles (accidents, inondations, îlots de chaleur, etc.).



Conclusion

La cohérence dans la prise de décision en matière de mobilité durable exige de l'administration municipale qu'elle adopte des lignes directrices et des politiques à long terme. Elle doit, pour leur mise en œuvre, miser sur l'expertise de ses professionnels. Nous soulignons également l'importance de la collaboration entre les directions municipales, l'arrimage avec le RTL et la mobilisation de la population.

Nous souhaitons que le travail de notre panel soit porteur d'avancées significatives et constitue l'amorce d'une collaboration pérenne pour soutenir la transition vers la mobilité durable.



Ce texte a été adopté à l'unanimité, le 4 décembre 2025 à Longueuil par :

Rachel Assouad, ing., cheffe de projets – Développement du transport, Direction principale Stratégie, planification et innovation - Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil

Alain Barriault, coordonnateur soutien technique – Service de l'organisation des secours publics – Services de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Yvon Bienvenue, chef réseau et sécurité routière – Direction Exploitation - Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil

Marianne Boyer-Groulx, a.p., chef de division – Architecture du paysage – Service des infrastructures urbaines - Direction du génie – Ville de Longueuil

Thierry Dupasquier, ing., chargé de projet – Études et conception des infrastructures – Services de infrastructures urbaines – Direction du génie – Ville de Longueuil

Stéphanie Jean, ing., Ph.D., cheffe – Changements climatiques – Service de l'environnement – Direction de l'environnement et de la transition écologique – Ville de Longueuil

Raphaël Massé, chef de division – Développement social - Direction de la culture, du loisir et du développement social – Ville de Longueuil

Vasco Morgado, chef de service – Voie publique et déneigement - Direction des travaux publics et gestion des équipements motorisés – Ville de Longueuil

Olivier Pepin, urb., chargé de projet – Développement urbain – Direction du développement- Ville de Longueuil

Philippe Riendeau, technicien en réglementation – Matières résiduelles – Direction de l'environnement et de la transition écologique – Ville de Longueuil

Raphaëlle Simard, officière de direction – capitaine sécurité routière et patrouille spécialisée – Direction des opérations – Service de police de l'agglomération de Longueuil

Alain Verger, technicien en génie municipal – Division déneigement, réglementation et signalisation – Direction des travaux publics et gestion des équipements motorisés – Ville de Longueuil